



## DECLARATION DE LA CGT EDUC' ACTION DES COTES D'ARMOR

«Face à la fermeture programmée du collège public de Corlay à la fin de l'année scolaire 2023-2024, la CGT Educ'action 22 plaide pour la création d'un ensemble collège - Lycée dans le secteur géographique Saint-Nicolas-du-Pélem / Corlay, se substituant au projet de construction d'un seul nouveau collège sur le site de l'actuel établissement scolaire de Saint-Nicolas-du-Pélem.

Lors d'une audience au Conseil départemental des Côtes d'Armor le 6 juillet 2023, le représentant du SDEN 22 de la CGT Educ'Action 22 a exposé cette proposition à Mr Jean-René Carfantan, vice-président délégué à l'éducation et à l'éducation populaire, Mme Marie-Charlotte Moriceau, cheffe du service éducation, ainsi qu'aux délégués des autres organisations syndicales présents.

Cette proposition s'inscrit dans l'engagement de notre organisation syndicale, de manière combinée, en faveur d'une structuration territoriale équilibrée de notre département, du soutien au renouveau d'un territoire rural qui a perdu de nombreux services publics, et de la nécessaire transition environnementale.

Aussi, ce collège-lycée devra obtenir la labellisation E3D (Établissement en Démarche Globale de Développement Durable) et offrir des enseignements ouverts vers des filières innovantes, telles que le développement des énergies renouvelables».

Le bureau de la CGT Educ'action 22